

LE PASS'SPORT



Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2024 - 2025. Les codes sont envoyés aux bénéficiaires à partir de fin mai 2024 et devront être communiqués au club dans lequel la personne s'inscrit.

La période d'éligibilité de cette aide de 50€ à la prise de licence est ouverte à partir du 1er juin 2024, et le restera jusqu'au 31 décembre 2024.

POUR QUI ?



Les personnes âgées de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire.



Les personnes âgées de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.



Les personnes âgées de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés.



Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus bénéficiant d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources attribuées ou financées par l'État ou d'une aide annuelle des CROUS.



Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus en formation initiale et bénéficiant d'une aide annuelle sous conditions de ressources, dans le cadre des formations sanitaires et sociales.

COMMENT ?

1

Disposer d'un espace [LeCompteASSO](#), le créer si vous n'en avez pas.

4

Saisir ou mettre à jour le RIB de sa structure.

2

Intégrer sa structure dans son compte LeCompteASSO, mettre à jour ses informations, saisir les activités de sa structure.

5

Renseigner son RNA, Numéro de SIRET dans FBI afin d'être reconnu comme structure active éligible au Pass'Sport mise en avant par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

3

Saisir ou mettre à jour son affiliation à la FFBB en intégrant l'attestation justifiant son affiliation à la saison en cours.

6

Saisir les codes Pass'Sport afin d'activer le processus de remboursement.

VOTRE CHECK-LIST



Si vous n'avez pas encore de Compte Asso, nous vous invitons à en créer un dès maintenant sur le site : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>



Communiquer sur le dispositif Pass'Sport au sein de son club. De nombreux supports de communications sont disponibles sur eFFBB : [note fédérale du 21 mai 2024](#)



La FFBB met également à disposition une adresse de contact dédiée: passsport@ffbb.com

TOUTES LES INFOS SUR
SPORTS.GOUV

